

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2011

Présents : M.Moine, R. Dalphin, D. Gagneux, JL Milliex, A. Newell, A. Papin, Y. Patroix, B. Martin, JP. Frenod, J. Liebe

TRAVAUX

Réseau d'assainissement

Le C.M. entérine le choix d'entreprises selon les rapports de la commission d'appels d'offres : maîtrise d'œuvre (cabinet Profil Etudes) et travaux de la liaison Rocher / STEP (offres pour le le 5 juillet)

Voirie

Appel d'offre des travaux 2011 sur la route des Dalphins : adjudicataire : entreprise Eiffage.

FORET

Y. Patroix donne le compte-rendu de la vente des coupes : coupe invendue

FONCIER

Presbytère : le C .M. délibère pour autoriser le maire à signer la vente au montant de 200 000 €.

Echange de terrain route des Dalphins (décision prise en l'absence de l'adjoint concerné) : Le C.M. accepte un échange de terrain avec Mr Roger Dalphin, à surface approximativement égale et sans soulte : emprise d'élargissement de la route contre jardin.

ECOLE

Rentrée 2011 : l'hypothèse d'ouverture d'une classe est en « suivi » jusqu'au jour de la rentrée. La municipalité de la Motte fera l'acquisition d'un abri à trottinettes à installer dans la cour de l'école du Châtelard.

Projet de bâtiment : la phase judiciaire (demande d'indemnisation des propriétaires concernés par l'expropriation) se poursuit. Le C.M. se donne un délai jusqu'à l'automne pour prendre de nouvelles décision.

ZONE DU CHERAN

Mme le maire donne le compte-rendu des échanges avec l'entreprise Benedetti. Les demandes de cette entreprise ne peuvent être honorées car elles ne font pas l'objet d'un marché avec la mairie de la Motte mais avec le SMIA.

ZONE AU de la COMBAZ

Le C.M. autorise le maire à engager les études techniques nécessaires à l'équipement de la zone, selon le plan d'ensemble validé.

28 juin 2011, le maire,